

ANNONAY RHÔNE AGGLO

4339

10 AVR. 2018

PSAT Président
D.H.

URBA



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Direction régionale
des affaires culturelles

Pôle Architecture et
patrimoines

Arrivée au SIPPAT le
23 MARS 2018

Le directeur régional
A
Monsieur le préfet de l'Ardèche

Affaire suivie par : Christine Boniface
☎ : 04.72.00.44.75.
✉ : christine.boniface@culture.gouv.fr

Lyon, le 20 MARS 2018

Réf : CRPA/18/026/CB

Objet : projet de création d'une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) à Annonay

Le projet de création d'une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) à Annonay a été examiné par la commission régionale du patrimoine et de l'architecture (CRPA) le 30 janvier 2018. Conformément à la réglementation en vigueur, je vous saurai gré de bien vouloir communiquer cet avis à la collectivité, Annonay Rhône Agglo, en vue de la constitution du dossier d'enquête publique.

Avis de la commission

Après un vote, la commission émet un **avis favorable**, à l'unanimité, à la création d'une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) à Annonay (07).

Le directeur régional adjoint
des affaires culturelles,
responsable du pôle
Architecture et patrimoines

Pascal Mignerey